

ARCO : Association des Randonneurs de la Côte d'Opale
ADHÉSION : SAISON 2025 - 26



Je soussigné(e) demande à adhérer à l'association « ARCO » affiliée sous le n°01882 à la F F Randonnée.

Nom : Prénom : H () / F ()

né (e) le :

Adresse :

Code postal : Commune

Tél. fixe : Tél. Portable :

E-mail : (NB : indispensable pour obtenir la licence)

NB : La qualité de membre de l'Association ARCO s'acquiert en acquittant la cotisation annuelle fixée par le CA à savoir : **10 € 15 cette année** à ajouter aux coûts de la licence et de l'assurance I RA proposés par la F F Randonnée et choisis par ARCO

NB : Vous avez aussi la possibilité de vous **abonner à Passion Rando Magazine (Abt PRM)** qui coûte 10 €)

Cochez votre choix ci-dessous :

* () : **43 €** licence FFRandonnée + IRA + Cotisation ARCO **30,00 + 2,85 + 10,15**

* () : **53 €** licence FFRandonnée + IRA + Cotisation ARCO + Abt PRM : **30,00 + 2,85 + 10,15 + 10,00**

Certificat médical :

D'après la loi 2022-296 du 2 mars 2022 , en tant que nouvel adhérent, vous devez fournir une certificat médical de moins de 6 mois (voir annexe)

Vous joignez donc à votre demande d'adhésion

() Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée de moins de 6 mois



Fait à le

Signature

Remettez cette demande d'adhésion ainsi que le Certificat Médical à un responsable du club (Jean-Pierre ou Catherine)

Ou adressez ces documents à

LEMATTRE Guy 390 rue de St Tricat- 62340 HAMES BOUCRES
Tél : 06 10 11 57 54 mail : guylemattre@aol.com

Avec votre chèque (à l'ordre de l'ARCO)
ou virement : IBAN FR45 2004 1010 0510 2150 4A02 654 :
(Association des Randonneurs de la Cote d'Opale)